



Avril 2023

Lieux de l'Histoire Automobile – LHA Note pour l'instruction d'une Fiche de proposition de lieu

Vous souhaitez remplir une Fiche de proposition de Lieu de l'Histoire Automobile. Sachez que cette fiche peut être instruite par le « proposant » de deux manières :

- Si votre projet est déjà **une proposition mûrie**, vous instruisez toutes ou presque des rubriques. Dans ce premier cas la fiche sera **présentée à la commission LHA** pour avis sur la suite à donner.
- S'il ne s'agit encore que d'**une suggestion**, vous remplissez les informations dont vous disposez * Elle sera alors classée en **pré-proposition** et fera l'objet d'un échange pour concrétiser, ou non, le projet.

Pour arriver à terme à la pose d'une plaque, votre projet doit s'intégrer dans **la politique « LHA »** de la FFVE, qui est de célébrer des lieux témoignages de la formidable aventure automobile industrielle, économique, sociale, sociétale de l'automobile à laquelle la France a très largement contribué depuis l'origine. Il peut s'agir de lieux prestigieux comme modestes mais significatifs de l'aventure automobile française des origines à une période récente.

Sous **la notion de lieu**, il faut entendre des usines, ateliers, garages, circuits, infrastructures routières, mais aussi des sites renvoyant à des personnalités, des idées innovantes, des faits de société en lien direct avec l'automobile. Rappelons d'ailleurs qu'automobile est ici un terme générique intégrant tout ce qui se déplace sur terre par ses propres moyens, dont les motos, véhicules de transport, agricoles, militaires, ...

Outre le choix du lieu, pour pouvoir aboutir à la pose d'une plaque, **divers critères sont à satisfaire**, auxquels il convient de réfléchir dès la proposition, *sans attendre toutefois de les avoir d'emblée tous traités, d'autant qu'ils feront l'objet d'un travail collaboratif entre la FFVE, le proposant et les partenaires :*

- définir un **emplacement** précis, où elle soit accessible, lisible, relativement en sécurité, avec l'accord du propriétaire * et en associant le maire de la commune, en évitant les blocages éventuels (monuments historiques, refus du voisinage, ...



Fédération française
des véhicules d'époque

Fédération des clubs, professionnels et musées de véhicules anciens affiliée à la F.I.V.A.
Siège à Paris – Siège administratif : F.F.V.E. – B.P. 40068 – 92105 BOULOGNE-BILLANCOURT Cedex



www.ffve.org





- **travailler avec** les Clubs, professionnels des véhicules d'époque et autres partenaires potentiels concernés par le lieu,
- disposer ou réunir **des documents** de toute nature sur le lieu (qui à terme seront consultables sur le site web de la FFVE, via un QR Code sur la plaque),
- pour la plaque elle-même, résumer dans un **texte** de 20 lignes de 60 signes afin d'en garantir la lisibilité (ce dont la FFVE pourra se charger),
- disposer d'**illustrations** d'époque, photo ou dessin, évoquant clairement le lieu à promouvoir, parmi lesquelles sera fait un choix pour figurer sur la plaque.

Pour toutes précisions complémentaires, vous pouvez contacter votre **Délégué régional FFVE**, dont les coordonnées figurent sur le site ffve.org, et consulter les pages « **sites remarquables** » - www.ffve-sites-remarquables.org sur les lieux déjà célébrés.

Merci de votre participation à ce programme. Nous attendons vos propositions

Jean Lamprière, Administrateur en charge du programme LHA

* Dans tous les cas, pour faciliter les échanges ultérieurs, merci de préciser les adresses mél et téléphone des interlocuteurs.

** Les dimensions des plaques sont de 105 cm de haut pour 43 cm de large. Le matériau est un plastique transparent imprimé au verso, sur contre-plaque en aluminium. Elles sont fixées sur un mur soit posée sur pied, fourni.

